

Rapport d'activité

Les 22 collectivités membres de l'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA SARTHE :

Communauté de communes Sud Sarthe • Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Aille • Communauté de communes du Pays Fléchois • Communauté de communes de la Vallée de la Haute Sarthe • Communauté de communes des Coëvrons • Communauté de communes Cœur du Perche • Communauté de communes des Collines du Perche Normand • Communauté de communes du Pays de Mortagne-au-Perche • Communauté de communes de l'Orée de Bercé Belinois • Communauté de communes du Perche • Communauté de communes du Sud-Est Manceau • LBN Communauté • Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé • Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe • Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles • Communauté de communes du Perche Émeraude • Communauté de communes Maine Saosnois • Communauté de communes du Pays Sabolien • Communauté de communes Le Gesnois Bilurien • Communauté de communes du Val de Sarthe • Communauté urbaine d'Alençon • Communauté urbaine Le Mans Métropole

www.bassin-sarthe.org

Le mot du président



Site de restauration de la Vezonne à Neuilly-le-Bisson (61)

L'eau est notre bien commun... à tous

Depuis plusieurs mois, les questions de la qualité de l'eau, du manque ou du trop d'eau, sont l'objet de débats passionnés qui peuvent cristalliser des intérêts divergents.

L'objet de l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sarthe (EPTB Sarthe) avec les Commissions locales de l'eau (CLE) et le comité de pilotage du Programme d'action de prévention des inondations (PAPI) qu'il accompagne, est de dépasser ces intérêts particuliers et d'agir uniquement dans l'intérêt de tous, pour l'intérêt général de notre territoire et de ses forces vives. **Relever les défis de l'adaptation aux effets du dérèglement climatique, pour vivre sur des territoires résilients, c'est le moteur de notre action.**

En février, des inondations historiques ont touché le secteur des basses vallées angevines et l'agglomération d'Angers. Vigicrues, le service de surveillance des crues en France, a placé pendant plusieurs jours le Maine-et-Loire en vigilance rouge. Les causes de ces crues remarquables par leur ampleur et leur durée sont multiples : pluviométrie exceptionnelle, fort coefficient de marée contraignant la Loire et apports hydrauliques des bassins versants situés en amont. C'est bien sur ce dernier facteur que nous avons une responsabilité collective.

Ces événements récents soulignent l'importance d'une approche solidaire et coordonnée de la prévention des inondations. La gestion du risque ne peut donc être efficace que si elle est pensée à l'échelle du bassin versant, dans un esprit de coopération entre collectivités, acteurs institutionnels et habitants.

C'est précisément l'ambition de la démarche engagée autour du PAPI. En renforçant la connaissance du risque, en développant des actions de réduction de la vulnérabilité et en préservant les espaces naturels d'expansion des crues, nous construisons progressivement une stratégie partagée pour mieux anticiper les débordements de nos rivières. **Notre responsabilité collective est de poursuivre cet effort de solidarité entre l'amont et l'aval, car la prévention des inondations repose avant tout sur une mobilisation commune de l'ensemble du territoire.**

Cette synthèse illustrée vous donne un panorama succinct des missions de l'EPTB Sarthe. Elle est loin d'être exhaustive. Je vous invite donc à vous rapprocher des agents de l'établissement pour disposer d'informations plus larges sur les activités des CLE, des différents comités de pilotage qui suivent les démarches de partage de la ressource en eau, de prévention des inondations et de restaurations des milieux aquatiques.

Daniel Chevalier, président

2025 en images



Journée du réseau technique "AGMA": 16 janvier, Hauterive (61)



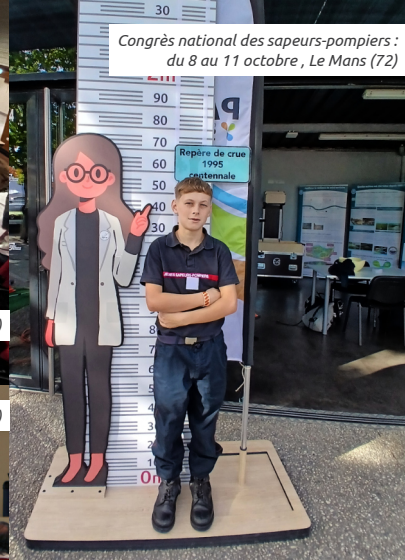
Inter-commissions locales de l'eau : 7 février, Sargé-lès-le-Mans (72)



Séminaire de révision du SAGE Sarthe amont : 3 avril, Ballon-Saint-Mars (72)



8^e Journée de l'eau : 24 avril, Sargé-lès-le-Mans (72)



Congrès national des sapeurs-pompiers : du 8 au 11 octobre, Le Mans (72)

Inauguration de la passe-à-poissons de la Sarthe, réalisée par le Conseil départemental de la Sarthe dans le cadre du CT Eau Sarthe aval : 11 décembre, Fercé-sur-Sarthe (72)



Visite de Philippe Henry (Vice-président de la Région Pays de la Loire) sur le site de restauration du Gué-aux-Ânes : 17 octobre, Connerré (72)

Sensibiliser et ne pas oublier



L'EPTB Sarthe participe au Congrès national des sapeurs-pompiers de France, du 8 au 11 octobre au Mans (72).

Votre contact :
Romain Barbé (romain.barbe@bassin-sarthe.org)

30^e anniversaire des inondations de 1995 : l'occasion de sensibiliser sur ce risque

Les inondations de janvier 1995 ont marqué le bassin de la Sarthe à tel point qu'elles ont servi de référence pour de nombreuses études et de travaux de protection.

Pour les 30 ans de cet événement, l'EPTB Sarthe met en place une **exposition itinérante dans 6 communes** : Moncé-en-Belin, Connerré, Montbizot, Nogent-le-Rotrou, Damigny et Sablé-sur-Sarthe. Cette itinérance est l'occasion, avec l'association Maine Sciences, de sensibiliser plus de 850 écoliers et d'échanger sur les inondations dans le cadre de soirées-débats auxquelles ont participé un peu plus de 150 personnes.

En fin d'année, ce sont les communes et 349 écoliers de Souillé, La Guerche, La Suze-sur-Sarthe et Yvré-l'Évêque qui accueillent l'exposition et sont sensibilisés.

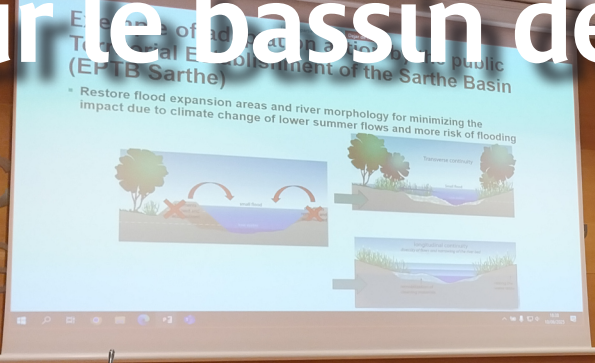
L'exposition est aussi reprise par Le Mans Métropole pour être valorisée sur les bords de Sarthe au Mans.

Enfin, du 8 au 11 octobre, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Sarthe organise le 131^e Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France au Mans. Cet événement d'ampleur internationale comptabilise près de 98 500 visiteurs.

L'EPTB Sarthe a répondu favorablement à la sollicitation du SDIS de la Sarthe pour y **animer un espace de sensibilisation au risque inondation**.

L'opportunité pour les plus jeunes de se comparer à la hauteur d'eau atteinte en 1995 au Mans, grâce au totem réalisé pour l'occasion.

Sur le bassin de la Sarthe amont



Agricultura

Intervention d'Éric Le Borgne à Murcia (Espagne)

Votre contact :
Eric Le Borgne (eric.leborgne@bassin-sarthe.org)

Le haut bassin de la Sarthe pris comme exemple d'un projet européen

Le **projet européen Gov4Water** vise à apporter des réponses à des besoins et problèmes communs des enjeux climatiques dans la gestion de l'eau. Il est basé sur le partage de solutions, l'échange de bonnes pratiques et l'apprentissage des politiques entre pays européens.

C'est dans ce cadre que Éric Le Borgne, animateur de la Commission locale de l'eau, est sollicité par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour partager l'expérience de ce qui a été fait sur le bassin de la Sarthe amont : l'étude Hydrologie Milieux Usages Climat menée par la Commission locale de l'eau et les travaux réalisés par le Syndicat du Bassin de la Haute Sarthe et la Communauté urbaine d'Alençon.

Ces travaux concourent à la résilience du territoire face aux modifications climatiques

en réduisant le risque d'inondation (reconquête des zones d'expansion des crues) et en limitant les effets de la sécheresse (amélioration de l'infiltration et diminution des besoins en eau pour le bon fonctionnement des cours d'eau). Identifiés comme "bonnes pratiques", **ils sont donnés comme exemple pour être dupliqués dans les sept autres pays européens associés.**

Éric Le Borgne intervient ainsi à Murcia (Espagne) au printemps puis à Orléans à l'automne. Le séjour à Murcia est l'occasion de voir comment la ressource en eau est gérée et de questionner ce qui est considéré comme le modèle espagnol. A Orléans, c'est la délégation polonaise qui fait part de son vif intérêt pour ces actions contribuant à la résilience du territoire de la Sarthe amont.

Sur le bassin de la Sarthe aval



Vos contacts :
Julie Stein (julie.stein@bassin-sarthe.org) • Clément Bujisho (clement.bujisho@bassin-sarthe.org)

Journée de plantation à Saulges (53) - Crédit photo : CAUE de la Mayenne

Des communes engagées pour des espaces publics économes en eau

En parallèle à l'élaboration du projet de territoire pour la gestion de l'eau, l'EPTB Sarthe met en place des actions dites "sans regret". Parmi celles-ci, figure la mise en place de **fleurissements économes en eau** sur les communes de Juigné-sur-Sarthe (72), Saulges (53) et Morannes-sur-Sarthe-Daumeray (49). Cette initiative fait suite à l'expérience réussie sur le bassin de la Sarthe amont et la mise en place d'une telle démarche à Saint-Léonard-des-Bois (72) en 2023 et à Beaufay (72) en 2024.

Après une phase diagnostique réalisée par David Gordon Conception et les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe, de la Mayenne et de Maine-et-Loire, les plantations se déroulent à l'automne.

Ces journées s'organisent en deux temps. La matinée est consacrée à un exposé du contexte et des enjeux de l'eau par l'EPTB Sarthe et une présentation des possibilités d'aménagement et de fleurissement par David Gordon, paysagiste-concepteur. Puis, l'après-midi les **plantations sont organisées par petits groupes de personnes, mêlant élus, agents communaux et habitants.**

Le coût de cet accompagnement pour ces trois communes, s'élève à près de 24 300 euros. Il bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne à hauteur de 50 % et de la Région des Pays-de-la-Loire à hauteur de 30 %, dans le cadre du Contrat territorial Eaux Sarthe aval 2024-2026.

Sur le bassin de l'Huisne



Votre contact :
Vincent Toreau (vincent.toreau@bassin-sarthe.org)

La question de la gestion de la ressource en eau passe par des cours d'eau et des milieux aquatiques fonctionnels.

La disponibilité de la ressource en eau souterraine au cœur des discussions de la Commission locale de l'eau (CLE)

Grâce au soutien important de la nappe des sables du Cénomanien, les cours d'eau du bassin versant de l'Huisne connaissent des étiages moins sévères que sur d'autres secteurs du bassin de la Sarthe, situés sur le massif armoricain. **Les réserves sont importantes et la ressource disponible, il n'en demeure pas moins que la CLE veut prévenir toute tension** à l'échelle du périmètre du SAGE mais aussi par solidarité avec le territoire du bassin de la Sarthe aval, plus contraint.

C'est pour cela qu'elle suit plusieurs projets visant à un recours raisonné à la ressource et à retrouver des têtes de bassin versant fonctionnelles.

Il s'agit notamment de la mise en place d'une **gestion mandataire de l'irrigation** sur les bassins des Parence, du Dué et du Narais. Elle se positionne aussi pour le **déclassement des communes ornaïses de la zone de répartition des eaux des sables du Cénomanien** dans le but de faciliter le transfert de prélèvements vers des aquifères moins impactants pour les milieux superficiels.

Enfin, elle fait la promotion des **travaux réalisés** par les opérateurs de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) **sur les têtes de bassin versant**, qui permettent de recouvrir des zones humides et des zones d'expansion de crues fonctionnelles et une reconnexion du petit chevelu avec ses nappes d'accompagnement.

Prévenir les inondations



Débordement de la Sarthe à Neuville-sur-Sarthe (72), le 20/02/2026

Votre contact :
Romain Barbé (romain.barbe@bassin-sarthe.org)

Une étape importante avec la préparation du PAPI du bassin de la Sarthe

Le bassin versant de la Sarthe est historiquement exposé au risque d'inondation. Afin d'améliorer la gestion de ce risque, les acteurs du territoire ont engagé une démarche de Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) portée par l'EPTB Sarthe. En 2025, les actions sont principalement inscrites dans la mise en œuvre du Programme d'Études Préalable (PEP) visant à préparer le futur PAPI complet.

La cellule d'animation du PAPI a concentré ses activités autour de la concertation avec les acteurs du territoire, la mise en œuvre des actions portées par l'EPTB Sarthe, le suivi des actions réalisées par les différents maîtres d'ouvrage et la préparation du futur PAPI complet.

La cellule d'animation accompagne aussi plusieurs collectivités dans le lancement ou le suivi d'études relatives au risque d'inondation et de ruissellement, notamment des études hydrauliques et des diagnostics de vulnérabilité des habitations.

L'année 2025 marque une étape importante avec la préparation du dossier de PAPI complet pour la période 2026-2032. Plusieurs réunions techniques et échanges avec les collectivités, les services de l'État et les structures partenaires ont été organisés afin de définir la stratégie et identifier les actions à intégrer dans le programme.

Accompagner les territoires



Votre contact :
Romain Barbé (romain.barbe@bassin-sarthe.org)

Mesures de débits : des modules de prise en main de la règle à jauger proposés aux techniciens du bassin de la Sarthe

La règle à jauger est un outil de mesure des débits et des vitesses d'écoulement qui est particulièrement adapté aux petits et moyens cours d'eau. Développé par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, elle est relativement simple d'utilisation et peu coûteuse comparée aux autres méthodes de mesures des débits. Elle peut être très utile pour améliorer les connaissances hydrométriques des cours d'eau du territoire en particulier sur de faibles débits.

Le 16 janvier, à l'occasion de la journée du réseau "Aménagement et gestion des milieux aquatique", l'EPTB Sarthe anime un atelier de présentation de l'outil.

Temps de mise en pratique de la règle à jauger sur l'Orne Champenoise à Étival-lès-Le Mans (72)

Le 27 juin l'EPTB Sarthe, à Étival-lès-Le Mans (72), anime une première matinée de prise en main de la règle à jauger auprès d'une quinzaine de techniciens de quatre syndicats GEMAPI, de la Fédération départementale pour la pêche et les milieux aquatiques, de la direction départementale des territoires de la Sarthe et de l'Office français pour la biodiversité. Une deuxième session est organisée le 7 novembre auprès de deux structures GEMAPI. Les quatre techniciens s'exercent sur le Palais à Mareil-en-Champagne.

Ces deux sessions sont l'opportunité pour les techniciens, de se tester à l'utilisation de l'outil en conditions réelles, d'appréhender les bons gestes ainsi que d'en évaluer les points forts et les limites en vue d'une utilisation sur leurs territoires respectifs.

Bilan financier et ressources humaines

Vos contacts :

Vincent Toreau (vincent.toreau@bassin-sarthe.org) • Julie Razafimbelo (julie.razafimbelo@bassin-sarthe.org)

Bilan financier

Depuis 2022, l'Établissement Public du Bassin de la Sarthe établit un compte financier unique (CFU). Celui-ci est adossé à la nomenclature comptable M57.

Pour 2025, l'arrêté des comptes de l'établissement fait apparaître des dépenses totales de **545 174,54 €** (14 383,92 € en investissement et 595 406,13 € en fonctionnement) et des recettes totales pour **620 163,82 €** (4 851,77 € en investissement et 540 322,77 € en fonctionnement).

Le résultat de l'exercice 2025 est un déficit de **8 039,00 €** et le résultat d'exploitation est de **165 642,69 €**.

Ressources humaines

L'établissement emploie 7 agents représentant 7 équivalents temps plein : 2 femmes (titulaires) et 5 hommes (2 titulaires et 3 contractuels). 5 agents sont de catégorie A, 1 agent de catégorie B et 1 agent de catégorie C. La moyenne d'âge de l'équipe est de 38 ans.

En 2025, Romain Barbé a été lauréat du concours des ingénieurs territoriaux. Il a pu être nommé stagiaire au sein de l'établissement. Par ailleurs, un emploi permanent a été créé pour la mission "Gestion quantitative de la ressource en eau". C'est Clément Bujisho qui a été recruté pour cette mission. Il était précédemment chargé du projet de territoire pour la gestion de l'eau du bassin de la Sarthe aval.

Un collectif au service de la gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Président : Daniel CHEVALIER

Président de la CC du Pays Sabolien

Vice-président de la CLE du SAGE Sarthe Aval

1^{er} vice-président : Pascal DELPIERRE

Vice-président de la CC Haute Sarthe Alpes Mancelles

Président de la CLE du SAGE Sarthe Amont

2^e vice-président : Michel ODEAU

Vice-président de la CC du Perche Emeraude

Président de la CLE du SAGE Huisne

3^e vice-président : Marcel MORTREAU

Vice-président de Le Mans Métropole



Vincent TOREAU

Directeur. Animateur de la CLE du SAGE Huisne

vincent.toreau@bassin-sarthe.org • 07 48 72 24 55



Éric LE BORGNE

Animateur de la CLE du SAGE Sarthe amont

eric.leborgne@bassin-sarthe.org • 07 48 72 24 51



Julie STEIN

Animatrice de la CLE du SAGE Sarthe aval

julie.stein@bassin-sarthe.org • 07 48 72 24 57



Vincent IGELNICK

Chargé de mission SIG, analyse territoriale

vincent.igelnick@bassin-sarthe.org • 07 48 72 28 93



Romain BARBÉ

Chargé de mission Planification de la prévention des inondations

romain.barbe@bassin-sarthe.org • 07 48 72 24 60



Clément BUJISHO

Chargé de mission gestion quantitative de la ressource en eau

clement.bujisho@bassin-sarthe.org • 07 48 72 24 63



Julie RAZAFIMBELO

Gestionnaire administratif et comptable

julie.razafimbelo@bassin-sarthe.org • 07 43 36 12 64



Cette eau qui nous lie



ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA SARTHE

1 Place Saint Léonard • 72130 Saint Léonard des Bois

Tél. 07 43 36 12 64 • contact@bassin-sarthe.org